A.V.D.N.

REF. 11.346

NETTOYANT VIRUCIDE BACTÉRICIDE FONGICIDE
Produit homologué par le Ministère de l'Agriculture sous le n° 8600269

NATURE

A.V.D.N. est composé de sels d'ammonium quaternaire, sels alcalins, séquestrant, émulsionnants tensio-actifs non ioniques.
A.V.D.N. est un **virucide puissant efficace testé spécifiquement sur le virus H3N8** (influenza virus A /canard/Ukraine) substitut du **H5N1** pour raison de sécurité.
A.V.D.N. est efficace en conditions de saleté dès 1% avec un temps de contact de 15mn (virucide)
A.V.D.N. est homologué en traitement bactéricide des **POA et POV à 2% V/V.**
A.V.D.N. est également fongicide et sporicide, il élimine les microorganismes responsables des fermentations malodorantes.
A.V.D.N. ne contient ni substance caustique ni phosphate. Il ne provoque pas la corrosion des matériels et surfaces métalliques usuelles et notamment des aciers galvanisés (élevage).

PRINCIPALES APPLICATIONS

Toutes les surfaces et matériels devant être régulièrement désinfectés, ainsi que dans le cadre d'intervention de la prévention contre le virus aviaire **H5N1**.

MODE D'EMPLOI ET PROTOCOLES D'UTILISATION

A.V.D.N. s'emploie en dilution dans l'eau (cette eau peut être à 30/35° C pour une meilleure efficacité de nettoyage) à raison de 2 % à 5 % (en fonction de l'action recherchée) par trempage ou pulvérisation.
Laisser agir 15 minutes et rincer éventuellement à l'eau potable.
Précautions : ne pas mélanger **A.V.D.N.** à d'autres produits.

PROPRIÉTÉS PHYSICO-CHIMIQUES

aspect : liquide de couleur lilas
odeur : faible
densité à 20° C : 1,02 à 20° C
pH à 1 % : 10,2 pH pur : 11,45
tension superficielle : 31 dynes/cm (solution à 1 % en eau dure à 20° C
Teneur garantie en matières actives : 45 g/l chlorure de didecyl dimethyl ammonium

	Norme	Concentration			Germes tests	
Efficacité bactéricide	NF EN 1276 (p.v.04215/1)	**2 %** (15 min) **(condition de saleté)**			*Pseudomonas aeruginosa* CIP 103 467 *Escherichia coli* CIP 54 127	*Staphylococcus aureus* CIP 4.83 *Enterococcus hirae* CIP 5855
Efficacité fongicide	NF EN 1650 (pv 07285/1)	**5 %** (15 min) **(condition de saleté)**			*Aspergillus niger IP 1431.83* (champignon sous forme sporulée (non végétative) très difficile à détruire par les nettoyants bactéricides classiques) Candida albicans IP 4872	
Efficacité virucide	EN 14476	Conditions de saleté	1 %	15 mn	*Avian influenza virus (H_3N_8)* *Résultat selon EN 14476 : 2005* *Inflenza virus A / canard / Ukraine /1/63 (H_3N_8) a été incorporé comme substitut du virus influenza aviaire (H_5N_1) pour raison de sécurité*	

PROTOCOLE D'UTILISATION

Avant toute manipulation, prendre les précautions nécessaires : combinaison, gants, masque, lunettes pour éviter le contact avec la peau ou les yeux. Ces matériels seront conformes aux directives de l'AFSSA du 19 février 2006

Nettoyage – désinfection des locaux d'élevage vides entre chaque bande :

Sortir le matériel amovible. Enlever la litière et dépoussiérer.
Détremper les sols, plafonds, murs, conduits de ventilation, matériels fixes, etc. avec une solution d'**A.V.D.N.** à 2 %, puis nettoyer avec la même solution (par jet ou par brossage) sans rincer.
Utiliser ¼ de litre de solution par mètre carré (250 litres pour 1 000 m²).
Temps de contact : 15 mn.

Assainissement des locaux d'élevage occupés :

Pulvérisation sur la litière d'une solution à 2 %. Utiliser 100 litres de la solution pour 1000 m². Renouveler éventuellement plusieurs fois de suite, à quelques jours d'intervalle chaque fois.

ATTENTION : ne pas traiter en présence des animaux moins d'un mois avant l'abattage.

Nettoyage – désinfection du matériel d'élevage et du matériel de transport :

Opérer par trempage (caillebotis, petit matériel, pendant 24 heures) ou pulvérisation suivie de brossage avec une solution d'**A.V.D.N.** à 2 %.
Temps de contact : 15 mn.

Pédiluves et abords des bâtiments :

Utiliser **A.V.D.N.** en solution à 2 %.
Renouveler toutes les semaines les pédiluves.
Pulvériser ¼ de litre de solution par m² pour les abords.

Nettoyage – désinfection des couvoirs :

Le plus souvent possible, nettoyer le matériel, les incubateurs vides et surtout les éclosoirs, à l'aide d'une solution d'**A.V.D.N.** à 2 %.
Une fois par semaine, désinfecter l'atmosphère des incubateurs par nébulisation avec une solution d'**A.V.D.N.** à 10 % : 1 litre de cette solution pour 200 m³.

Nettoyage périodique des carrelages avec effet désinfectant, sans rinçage toujours à 2 %. Utiliser la même solution pour toutes les surfaces à désinfecter, ou pour le trempage des casiers, ne pas oublier les conduits de ventilation et tous les recoins peu accessibles.
Temps de contact : 15 mn.

-Autorisé pour contact alimentaire (arrêté du 08/09/99)
-Usage biocide TP 2 / TP 4 – n° inventaire 27512
-Produit à usage professionnel

Jlb 09/11

CARAL - 5 rue du Fond du Val 27600 Saint Pierre la Garenne – France
Tel + 33 (0)2 32 52 42 60 – Fax + 33 (0)2 32 52 26 74 caral@caral.fr – www.caral.fr